

| Impact brut potentiel | Intensité de l'incidence brute | Phasage des travaux | Mesures d'évitement amont | Significatif / Non significatif | Mesures de réduction | Incidences résiduelles | Surface totale impactée | Surface totale évitée |
|---|--------------------------------|---------------------|--|---|---|---|--|---|
| Destruction / perte d'habitats naturels et la flore | Fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | <u>Significatif</u> <i>(Communauté végétale à tendance xérophile)</i> 25 516 m² de pelouses calcicoles méso-xérophiles 60 mètres linéaires de haies discontinues peu fonctionnelles 500 m² de pelouse ourlifiée à Brachypode des rochers 630 m² de fourrés mésophiles | R1.1a – Limitation des zones de circulation des engins de chantier R1.1b – Limitation des installations de chantier R1.1d – Mise en place de mesures préventives de lutte contre la pollution R2.1g – Dispositifs limitant les impacts liés aux engins de chantier R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Faibles à moyennes Non significatif | 25 516m ² surfacique et 60m linéaire de haies discontinues | 132 051m ² de mosaïque d'habitat ouverts et semi-ouverts |
| | Fort | Exploitation | | | | Faibles à moyennes Significatif <i>(Communauté héliophile impactée par l'ombrage des panneaux, aura tendance à disparaître)</i> | | |
| Impact sur l'habitat de l'avifaune | Fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | <u>Non significatif</u> Projet localisé hors des secteurs d'activités principaux des oiseaux | R1.1a – Limitation des zones de circulation des engins de chantier R1.1b – Limitation des installations de chantier R2.1k et R2.2c – Dispositif de limitation des nuisances envers la faune (favorisation de la trame noire) | Faibles à moyennes Non significatif | 150m ² permanent 2000m ² temporaire (phase travaux) | 72 122m ² d'habitats semi-ouverts évités |
| | Fort | Exploitation | | <u>Significatif</u> Nidification probable du Tarier pâtre dans la pelouse ourlifiée (impact direct et permanent -> 150 m² et impact direct et temporaire -> 2000 m²) | R2.2k – Plantations diverses visant la mise en valeur des paysages et écologiques R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Faibles à moyennes Non significatif <i>Tarier pâtre bénéficiant d'habitat de substitution (environ 1 ha)</i> | | |
| Impact sur l'habitat des chiroptères | Faible à moyen | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire | <u>Non significatif</u> | R2.1k et R2.2c – Dispositif de limitation des nuisances envers la faune (favorisation de la trame noire) | Faible Non significatif | - | - |

| Impact brut potentiel | Intensité de l'incidence brute | Phasage des travaux | Mesures d'évitement amont | Significatif / Non significatif | Mesures de réduction | Incidences résiduelles | Surface totale impactée | Surface totale évitée |
|--|--------------------------------|---------------------|--|--|--|-------------------------------|---|--|
| | Faible | Exploitation | E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | | R2.2k – Plantations diverses visant la mise en valeur des paysages et écologiques R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Faible Non significatif | | |
| Impact sur l'habitat des mammifères terrestres | Moyen à fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | <u>Non significatif</u> | R2.1k et R2.2c – Dispositif de limitation des nuisances envers la faune (favorisation de la trame noire) R2.2g – Dispositif complémentaire au droit de passage faune afin d'améliorer la fonctionnalité du site R2.2k – Plantations diverses visant la mise en valeur des paysages et écologiques | Faibles Non significatives | 32 491 m ² de zone d'alimentation (habitats ouverts) | 59 929 m ² d'habitats ouverts évités (zone alimentation) 72 122m ² d'habitats semi-ouverts (alimentation, repos et transit) évités |
| | Moyen à fort | Exploitation | | | | Faibles Non significatives | | |
| Impact sur l'habitat des reptiles | Moyen à fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | <u>Non significatif</u> L'implantation du projet évite totalement les populations de reptiles identifiés sur site. Seuls les individus se trouvant en périphérie de la nouvelle implantation sont concernées. | R1.1a – Limitation des zones de circulation des engins de chantier R1.1d – Mise en place de mesures préventives de lutte contre la pollution R2.1g – Dispositifs limitant les impacts liés aux engins de chantier R2.1t (1) – Recours à une mission d'accompagnement et de suivi écologique de chantier R2.2k – Plantations diverses visant la mise en valeur des paysages et écologiques R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Faible Non significatif | 630m ² | 132 051m ² d'habitats ouverts et semi-ouverts évités (zone de reproduction transit et alimentation) 47 785m ² d'habitats boisés évités (zone de transit, de repos et d'hivernation) |
| | Moyen à fort | Exploitation | | Destruction de 60 mètres linéaires de haies discontinues et peu stratifiées Destruction de fourré mésophile (impact direct et permanent -> 500 m ² et impact direct et temporaire -> 630 m ²). | | Faible Non significatif | | |
| Impact sur l'habitat des amphibiens | Moyen à fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire | <u>Non significatif</u> L'implantation du projet évite totalement les populations d'amphibiens identifiées sur site | R1.1a – Limitation des zones de circulation des engins de chantier R1.1d – Mise en place de mesures préventives de lutte contre la pollution | Faibles Non significatives | - | Totalité des habitats évités |

| Impact brut potentiel | Intensité de l'incidence brute | Phasage des travaux | Mesures d'évitement amont | Significatif / Non significatif | Mesures de réduction | Incidences résiduelles | Surface totale impactée | Surface totale évitée |
|---|--------------------------------|---------------------|--|---|--|---|--|--|
| | Moyen à fort | Exploitation | E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | | R2.1t (1) – Recours à une mission d'accompagnement et de suivi écologique de chantier R2.1k et R2.2c – Dispositif de limitation des nuisances envers la faune (favorisation de la trame noire) R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Faibles Non significatives | | |
| Impact sur l'habitat de l'entomofaune | Fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | <u>Significatif</u> Perte de 25 516 m² d'habitats de reproduction et d'alimentation pour l'Azuré du Serpolet Le projet évite totalement le noyau de la population identifiée sur site En phase d'exploitation, l'ombrage des panneaux pourrait potentiellement porter atteinte au développement de l'Origan et des fourmis (<i>Myrmica sp.</i>) hôtes de l'Azuré du serpolet | R1.1a – Limitation des zones de circulation des engins de chantier R1.1d – Mise en place de mesures préventives de lutte contre la pollution R2.1g – Dispositifs limitant les impacts liés aux engins de chantier R2.1t (1) – Recours à une mission d'accompagnement et de suivi écologique de chantier R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Moyennes Significatif Perte d'habitat | 25 516m ² (alimentation et reproduction) | 132 051m ² (alimentation, reproduction et transit) |
| | Fort | Exploitation | | | | Moyennes Significatif Perte d'habitat | | |
| Destruction directe d'individus de la faune | Fort | Travaux | E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire E2.1a – Balisage préventif des habitats à enjeux sur l'emprise des travaux | <u>Significatif</u> Probablement de la destruction d'Azuré du Serpolet (stade larvaire) | R1.1a – Limitation des zones de circulation des engins de chantier R2.1g – Dispositifs limitant les impacts liés aux engins de chantier R2.1t (1) – Recours à une mission d'accompagnement et de suivi écologique de chantier R3.1a – Adaptation de la période des travaux sur site | Moyennes Significatif Stade larvaire de l'Azuré du Serpolet peu mobile donc risque élevé de destruction | - | - |
| | Faible | Exploitation | | | | Faible Non significatif | | |